



# BIARRITZ

## DEMANDE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Version du 02/04/2024

Enseigne : ..... Raison Sociale : ..... N° SIREN.....

Adresse de l'établissement .....

Activité Principale.....

Nouvel établissement : OUI NON Changement de propriétaire : OUI NON

Si reprise, nom enseigne précédente : .....

Nom Prénom du demandeur:..... Qualité du demandeur : .....

Mail..... Portable.....

Type de demande : O création O extension O renouvellement (si reprise établissement)

Type d'occupation : O terrasse O étalage

Nature occupation : O annuelle O saisonnière

Type d'aménagement: O sans O aménagements fixes

Lieu d'occupation : O sur trottoir O sur chaussée O autre (préciser si déportée).....

Surface demandée (longueur x largeur).....

### Descriptif de la terrasse demandée par l'exploitant :

.....  
.....  
.....

### Dérogations aux règles de la Charte terrasse demandées par l'exploitant :

.....  
.....  
.....

### Éléments mobiliers :

Terrasses : O tables, mange debout O chaises, fauteuils, tabouret O porte-menu (1 maxi)  
Etalage : O portants O présentoir O mannequin O vitrine  
Divers : O jardinières O parasol O autre mobilier :  
préciser .....

### Si terrasse :

Capacité accueil terrasse : assis.....debout.....Capacité accueil espaces intérieurs : assis.....debout.....

Nombre de WC dans l'établissement à l'attention de la clientèle.....CA HT du dernier exercice : .....

O Je m'engage à respecter :

- la Charte des Terrasses :

[cliquer ici pour y accéder](#) ou scanner

- la Charte Tranquillité de la Vie Nocturne

[cliquer ici pour y accéder](#) ou scanner



Pour rappel, toute modification d'enseigne et toute ouverture de nouvel établissement avec travaux nécessite une autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable pour travaux façade, Autorisation de Publicité pour une enseigne ou Autorisation de Travaux pour l'aménagement intérieur).

A Biarritz, le.....

Signature du Gérant

**Joindre cette fiche entièrement complétée ainsi que les documents suivants à [p.canitrot@biarritz.fr](mailto:p.canitrot@biarritz.fr) :**

- un plan côté de la demande de l'occupation du domaine public avec indication des cheminements piétons
- insertion de l'occupation du domaine public (par exemple schéma sur Google Street)
- photos du mobilier